

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2016

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

1. Introduction
 - 1.1 Pouvoirs, mandat et programmes
 - 1.2 Méthode de présentation du rapport
2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs
 - 2.1 Changements importants quant aux autorisations budgétaires
 - 2.2 Écarts importants par rapport aux dépenses des exercices antérieurs
3. Risques et incertitudes
4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes
5. État des autorisations (non audité)
6. État des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non audité)

1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel (RFT) a été préparé par la direction tel que l'exige l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) (LGFP) et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses de 2016-2017](#). Il n'a fait l'objet d'aucun audit ou examen externe.

1.1 Pouvoirs, mandat et programmes

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et est un organisme public nommé à l'annexe II de la LGFP. Le CRSNG a pour but d'aider à faire du Canada un pays de découvreurs et d'innovateurs, au profit de tous les Canadiens, en appuyant des étudiants de niveau postsecondaire et des stagiaires postdoctoraux dans leurs études supérieures, en faisant la promotion de la découverte en appuyant les travaux de recherche menés par des chercheurs au niveau postsecondaire et en favorisant les partenariats de recherche entre les établissements postsecondaires et l'industrie.

La [Partie II du Budget principal des dépenses](#) renferme plus de renseignements sur le mandat et les activités de programme du CRSNG.

1.2 Méthode de présentation du rapport

Le RFT a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du CRSNG accordées par le Parlement et utilisées par l'organisme, conformément au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses pour l'exercice 2016-2017. Le RFT a été préparé en utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement du Canada ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sous forme de limites approuvées annuellement en vertu des lois de crédits ou sous forme d'autorisations législatives de dépenser à des fins déterminées en vertu d'autres lois.

Le CRSNG utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels, qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2016

Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

La présente section présente les éléments importants qui ont contribué à l'augmentation nette des ressources disponibles pour l'exercice 2016-2017 et des dépenses réelles pour le trimestre se terminant le 30 juin 2016.

2.1 Changements importants quant aux autorisations budgétaires

Le présent RFT reflète les résultats de l'exercice courant par rapport au Budget principal des dépenses de 2016-2017 et au Budget supplémentaire des dépenses (A).

Les autorisations budgétaires totales du CRSNG disponibles dans le premier trimestre se terminant le 30 juin 2016 s'élevaient à 1 128,1 millions de dollars. Cela représente une augmentation globale de 41,6 millions de dollars, ou de 4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. De cette augmentation, 40,6 millions de dollars se rapportent à une augmentation au titre des programmes de subventions et de bourses du CRSNG (crédit 5) et 1,0 million de dollars, à une augmentation aux dépenses de fonctionnement nettes (crédit 1).

Les principaux changements dans les programmes de subventions et de bourses du CRSNG entre l'exercice en cours et l'exercice précédent comprennent les éléments suivants :

- une augmentation de 31,6 millions de dollars au titre du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada, une initiative des trois organismes en vue d'aider les établissements postsecondaires à exceller à l'échelle mondiale dans des domaines de recherche qui procurent des avantages économiques à long terme au Canada (budget de 2014);
- une augmentation de 10,3 millions de dollars afin d'appuyer les collaborations entre les entreprises et les chercheurs des universités et des collèges dans le cadre du nouvel ensemble consolidé de programmes d'innovation en entreprise similaires (budget de 2015);
- une augmentation de 6,0 millions de dollars au titre du Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche, une initiative des trois organismes visant à trouver des moyens efficaces et efficients de cerner des occasions de commercialisation;
- une augmentation de 4,6 millions de dollars au titre du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté qui sera consacrée à des initiatives de recherche menées par l'industrie dans les polytechniques et les collèges du Canada (budget de 2015);
- une diminution de 9,7 millions de dollars en raison d'un transfert au ministère de l'Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour contribuer à Mitacs Inc. afin d'appuyer les stages en recherche et développement industrielle (7,0 millions de dollars) et le programme Parlons sciences (2,7 millions de dollars);
- une diminution de 1,6 million de dollars en raison de transferts à divers autres organismes gouvernementaux pour appuyer des programmes tels que le Centre for Molecular and Materials Science et le Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2016

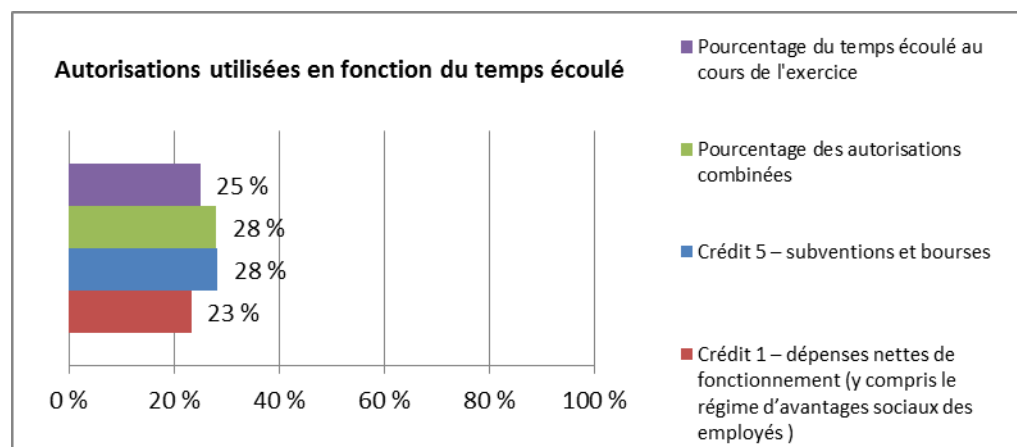
2.2 Écarts importants par rapport aux dépenses des exercices antérieurs

Dans le premier trimestre de 2016-2017, les dépenses budgétaires totales se sont élevées à 316,8 millions de dollars par rapport à 305,9 millions de dollars dans le même trimestre en 2015-2016.

(En millions de dollars)	2016-2017	2015-2016	Écart
Crédit 1 - autorisations de fonctionnement			
Liées au personnel	9,6	9,2	0,4
Non liées au personnel	1,9	1,4	0,5
Crédit 5 - autorisations liées aux programmes de subventions et bourses	305,3	295,3	10,0
Dépenses budgétaires totales	316,8	305,9	10,9

Autorisations utilisées

Tel qu'il est indiqué ci-dessus, les autorisations totales utilisées au premier trimestre de 2016-2017 s'élevaient à 316,8 millions de dollars, soit 28 % des autorisations totales disponibles.



Subventions et bourses

Les paiements de transfert représentent 95,6 % des autorisations disponibles du CRSNG. Les paiements des subventions et des bourses varient d'une période à l'autre en fonction du cycle et des résultats des concours fondés sur l'évaluation par les pairs, ainsi qu'en raison des versements des subventions et des bourses qui s'échelonnent sur plusieurs années. Au cours du premier trimestre de 2016-2017, les dépenses du CRSNG au titre des paiements de transfert ont augmenté de 10,0 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les principales différences dans certains programmes d'une année à l'autre sont les suivantes :

- une augmentation de 2,9 millions de dollars en raison d'autorisations accrues pour le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté;
- une augmentation de 2,7 millions de dollars en raison d'un financement plus élevé pour les subventions de projets de recherche concertée sur la santé;

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2016

- une augmentation de 4,4 millions de dollars en raison de la différence entre les périodes de paiement pour les possibilités de financement suivantes :
 - les subventions d'appui aux ressources thématiques et collaboratives en mathématiques et en statistique (1,5 million de dollars);
 - les bourses d'études supérieures du Canada (1,2 million de dollars);
 - les subventions à la découverte axées sur le développement (0,9 million de dollars);
 - les bourses postdoctorales (0,8 million de dollars).

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement comprennent les dépenses liées au personnel et les autres dépenses nécessaires pour appuyer la prestation des programmes de subventions et de bourses. Les dépenses liées au régime d'avantages sociaux des employés sont comptabilisées séparément dans la section des autorisations législatives. Bien que la majorité des dépenses liées au personnel et des autres dépenses de fonctionnement soient engagées de manière constante au cours de l'exercice, le reste des dépenses (y compris le salaire des employés temporaires embauchés durant la période de pointe des concours et les frais de déplacement des membres de comité chargés de l'évaluation par les pairs) sont liées au cycle des programmes et à la demande. Comme une grande partie des concours se déroulent durant le dernier trimestre de l'exercice, les dépenses de fonctionnement engagées au cours de chacun des trois premiers trimestres représentent généralement moins de 25 % des autorisations annuelles de fonctionnement disponibles.

Les dépenses liées au personnel engagées pour appuyer la prestation des programmes représentent la majeure partie des dépenses de fonctionnement prévues du CRSNG (soit environ 72 % des autorisations de fonctionnement disponibles et des dépenses de fonctionnement prévues pour 2016-2017). Les dépenses liées au personnel pour le premier trimestre de 2016-2017 ont augmenté de 0,5 million de dollars car des postes à temps plein qui étaient vacants ont été pourvus.

Les dépenses de fonctionnement non liées au personnel comprennent tous les autres coûts de fonctionnement relatifs à la prestation des programmes, dont une grande partie de ces dépenses est attribuable aux concours de possibilités de financement qui, pour la plupart, se déroulent durant le dernier trimestre de l'exercice. Au cours du premier trimestre, les dépenses de fonctionnement totales non liées au personnel ont augmenté de 0,4 million de dollars et concordent, dans la majeure partie, avec les dépenses engagées au cours de l'exercice précédent.

3. Risques et incertitudes

Facteurs de risque relatifs au financement et à la prestation des programmes

Les risques qui ont une incidence financière ou qui touchent la viabilité financière ont été évalués dans le cadre de l'exercice d'identification des risques organisationnels. L'incidence de ces risques sur le CRSNG et les stratégies d'atténuation prévues s'y rapportant sont analysées ci-après.

Facteurs de risque externes

Le CRSNG est financé grâce à des autorisations parlementaires annuelles de dépenser et à des autorisations législatives relatives au programme de paiements de transfert (programmes de subventions et de bourses) et aux dépenses de fonctionnement connexes. De ce fait, ses activités de programmes et ses activités courantes sont influencées par tout changement apporté au financement approuvé par le Parlement. En conséquence, la prestation des programmes est touchée par des facteurs tels que la conjoncture économique et politique, les percées technologiques et scientifiques et l'évolution des

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2016

priorités gouvernementales, lesquelles ont une incidence sur les niveaux de ressources approuvés (autorisations totales disponibles). Au cours des dernières années, la concurrence a également influé sur les niveaux de ressources approuvés.

La recherche et l'innovation sont des activités d'envergure mondiale. Par conséquent, la participation aux programmes du CRSNG est influencée, non seulement par le contexte canadien de la recherche, mais aussi par des initiatives et des occasions à l'échelle mondiale. Le CRSNG élabore des stratégies officielles en matière de communications et de relations externes pour s'assurer que les relations avec les parties prenantes et les attentes de ces dernières sont gérées efficacement et qu'il répond aux besoins cernés en matière de recherche et d'innovation.

Il existe également le risque que le CRSNG ne mène pas à bien son mandat et n'atteigne pas les objectifs de son plan stratégique. Pour atténuer ce risque, un processus de planification intégrée et de gestion du risque est bien en place. Le CRSNG s'appuie sur ce processus pour planifier tous les aspects de ses activités de manière intégrée et pour harmoniser ses priorités et ses ressources en conséquence. Un audit interne de la planification intégrée du CRSNG est en cours.

Facteurs de risque internes

Pour assurer la participation efficace des intervenants et atténuer le risque de mauvaise harmonisation avec les priorités et les valeurs de nos intervenants, un groupe de représentants des établissements, c'est-à-dire les leaders pour le CRSNG, a été créé. Ce groupe assure un canal de communication entre les établissements qu'il représente et le CRSNG, ce qui aide les parties à demeurer au fait des nouveaux enjeux. Ce dialogue ouvert permet de relayer aux universités l'information sur les développements touchant les politiques et les programmes. Pour leur part, les leaders pour le CRSNG sont en mesure de recueillir auprès du milieu universitaire de l'information et des idées qui serviront à orienter l'élaboration des politiques et des programmes du CRSNG.

Le CRSNG est un organisme fondé sur le savoir qui repose sur le maintien d'un effectif talentueux et dévoué pour offrir ses programmes. Afin de retenir ses précieuses ressources humaines et la mémoire organisationnelle, le CRSNG élabore une stratégie en matière de ressources humaines qui décrit son engagement à l'égard du développement des talents ainsi que de la mise en place et du maintien d'un lieu de travail et d'une culture axés sur l'épanouissement et la réussite. La stratégie décrit également le plan d'action à cet effet. Le CRSNG fait face à des défis pour dynamiser les capacités et en acquérir de nouvelles qui l'aideront à moderniser les activités de l'organisme de manière à atteindre les objectifs du Plan stratégique de 2020 du CRSNG et à établir des systèmes de gestion de l'information et de technologie de l'information et des plateformes opérationnelles modernes¹. Les conséquences éventuelles pourraient comprendre la non-réalisation de projets organisationnels et le risque à la continuité des activités. L'entrée en fonction du nouveau vice-président, Direction des communications et des affaires générales et internationales, au CRSNG coïncide avec la mise en œuvre du Plan stratégique de 2020 du CRSNG.

Afin d'accroître son efficacité et d'améliorer le service aux clients externes, le CRSNG met en œuvre une solution opérationnelle pour remplacer ses systèmes existants. Il faudra au CRSNG encore deux ans pour mettre en place cette nouvelle solution opérationnelle, ce qui peut poser un risque à la continuité des activités en cas de défaillance des systèmes actuels. Le CRSNG procède au renouvellement de son programme de poursuite des activités et de son plan de reprise après un incident informatique en réponse à son risque organisationnel en matière de gestion de la sécurité. Ce renouvellement donne l'occasion au CRSNG de mettre en place un plan pour atténuer le risque à la continuité des activités associé à la défaillance des systèmes existants.

¹ Profil de risque organisationnel du CRSNG pour 2016-2017

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2016

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Dans le budget de 2016, le gouvernement du Canada a réitéré son engagement à renforcer les sciences et la recherche en reconnaissant le rôle fondamental des travaux de recherche axée sur la découverte dans une société d'innovation et en investissant de nouveaux fonds en sciences et en technologie², ce qui comprend 30 millions de dollars par année en permanence pour le CRSNG. Le nouveau gouvernement avait d'ailleurs indiqué cet engagement dans les lettres de mandat³ du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique et de la ministre des Sciences.

Conformément à la vision du Plan stratégique de 2020 du CRSNG, qui est de faire du Canada un pays de découvreurs et d'innovateurs au profit de tous les Canadiens, le CRSNG élaborera au cours de la prochaine année une feuille de route pour la mise en œuvre du plan qui cadrera avec les priorités en constante évolution du gouvernement et mettra l'accent sur les résultats mesurables pour les Canadiens.

Approuvé par :

Approuvé par :

Copie originale signée par

**B. Mario Pinto, Ph. D., FCIC,
MSRC
Président
CRSNG**

Copie originale signée par

**Patricia Sauvé-McCuan
Vice-présidente et dirigeante
principale des finances
CRSNG**

Ottawa, Canada

Le 18 août 2016

² Assurer la croissance de la classe moyenne (budget fédéral de 2016, p. 127)

³ Lettre de mandat de la ministre des Sciences (novembre 2016)